



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES Externe Public et CAFEP-CAPES Externe Privé

Section : Langues régionales : Basque

Session 2020

Rapport de jury présenté par :

Jean Marie CASENAVE,

Président du jury

Table des matières

PRESENTATION GENERALE	3
Organisation des épreuves pour la session 2020	3
Résultats de la session 2020	5
COMPTE RENDU DES EPREUVES ECRITES D'ADMISSION DE LA SESSION 2020.....	6
Remarque générale sur les notes des candidats	6
Analyse des épreuves écrites.....	7
EPREUVE EN LANGUE BASQUE	7
COMPOSITION	7
TRADUCTION.....	11
1. Version	11
2. Thème	14
EPREUVE À OPTIONS.....	18
Lettres modernes.....	18
Espagnol.....	20
Anglais.....	21

CAPES Externe / CAFEP DE BASQUE

SESSION 2020

PRESENTATION GENERALE

Observations préliminaires :

Pour la session 2020, quatre postes ont été mis au concours : 2 postes pour le CAPES externe, 2 postes pour le CAFEP.

Programme du Capes de basque :

Le programme du CAPES de basque a été renouvelé à l'occasion de la session 2019 et reconduit à l'identique pour moitié pour la session 2020 :

Littérature :

1. ETXEBERRI Joanes, *Obras Vascongadas*, 1718, Edition de Julio de Urquijo, Paul Geuthner éditeur, 1907, Reprise éditions Atlantica.
2. La fable au cours du XIXème siècle (J.A. Mogel, B. Mogel, P. Iturriaga, M. Goihetxe, Gratien Adéma « Zaldubi »).
3. LHANDÉ Pierre, *Yolanda*, 1921 : le roman historique au début du XXème siècle.
4. TXILARDEGI (Jose Luis Alvarez Enparantza), *Leturiaren egunkari ezkutua*, 1957 : l'apparition du roman contemporain.

Civilisation :

1. L'émigration des Basques en Amérique (1850-1950): représentations culturelles et littéraires.
2. Les dynamiques de la société basque au XIX° siècle.

Organisation des épreuves pour la session 2020

La session 2020 a pris une configuration tout à fait inhabituelle compte tenu de la situation sanitaire. Les épreuves écrites initialement prévues au mois de mars ont été reportées à la fin du mois de juin et au début du mois de juillet. Comme dans la plupart des concours du CAPES, les épreuves orales ont été supprimées et l'admission s'est jouée sur les seules épreuves écrites. Pour plus de précisions, se référer à l'arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves des sections des concours externes et des troisièmes concours ouverts au titre de l'année 2020 en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

A l'instar des autres CAPES bivalents de langues régionales, les coefficients des épreuves du CAPES et du CAFEP de basque ont été modifiés de la façon suivante :

- Epreuves en langue basque : coeff. 2
- Epreuves d'option : coeff. 1

Epreuves écrites d'admission

1. Epreuve de langue basque : cinq heures, coefficient 2.

- Composition en langue basque sur un sujet de littérature ou de civilisation. Pour cette session 2020, il s'agissait d'un sujet de littérature.
- Epreuve de traduction (thème et version) ; faits de langue.

2. Epreuve à options :

Les candidats avaient le choix, lors de l'inscription au concours, entre les options suivantes :

- Option anglais et option espagnol : commentaire dirigé en langue étrangère d'un texte littéraire ou de civilisation se rapportant au programme des épreuves écrites d'admissibilité du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères anglais ou espagnol ; durée : cinq heures ; coefficient 1.

- Option français : Composition française (sujet de la première épreuve du CAPES de Lettres modernes) ; durée : six heures ; coefficient 1.

- Option histoire et géographie : suivant le choix du candidat formulé lors de son inscription au concours :

Composition d'histoire ou composition de géographie se rapportant chacune au programme correspondant du concours externe du CAPES externe d'histoire ou de géographie.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Les 9 candidats présents lors de l'épreuve écrite d'option de la session 2020 se sont répartis de la façon suivante :

- Option « Anglais » : 2 candidats
- Option « Espagnol » : 4 candidats
- Option « Lettres Modernes » : 2 candidats

Résultats de la session 2020

Epreuves écrites d'admission :

Sur les 14 candidats inscrits au CAPES externe et au CAFEP, 9 étaient présents à l'ouverture des épreuves écrites. Tous ont participé aux deux épreuves écrites.

Pour le CAPES, les trois candidats présents pour les épreuves du CAPES ont obtenu les moyennes suivantes sur 60 points possibles : 22/60 ; 25,4/60 ; 27,6/60. Ramenées sur 20 points, cela donne les notes suivantes : 7,3/20 ; 8,5/20 ; 9,2/20. Les deux candidats les mieux classés à l'issue des épreuves écrites ont été déclarés admis. La barre d'admissibilité a été fixée à 8,5/20.

Pour le CAFEP, les six candidats ont obtenu les moyennes suivantes sur 60 points possibles : 18,6/60 ; 21/60 ; 23,7/60 ; 24/60 ; 27,3/60 ; 29,4/60. Ramenées sur 20 points, les notes s'établissent ainsi : 6,1/20 ; 7/20 ; 7,9/20 ; 9,1/20 ; 9,5/20 ; 9,8/20. Les deux candidats les mieux classés à l'issue des épreuves écrites ont été déclarés admis. La barre d'admissibilité a été placée à 9,5 sur 20.

COMPTE RENDU DES EPREUVES ECRITES D'ADMISSION DE LA SESSION 2020

Remarque générale sur les notes des candidats

EPREUVE EN LANGUE BASQUE

Sur les neuf copies corrigées, les notes obtenues pour la première épreuve d'admissibilité composée de la composition et de la traduction, ont été les suivantes : 5/20 – 5,6/20 – 6,7/20 - 7,7/20 -7,7/20 – 8/20 –10,1/20– 10,3/20 –10,7. Le jury rappelle que le barème fixé est le suivant : la composition est notée sur 12 points, la traduction sur 8.

COMPOSITION

Le Sujet de la composition proposé pour cette session 2020 s'appuyait sur un corpus de trois textes relativement courts dont un extrait d'une œuvre qui figurait au programme

Neuf candidats étaient présents pour cette première épreuve écrite de la session 2020. Les notes s'échelonnent de la façon suivante : 12 - 10,5 - 10 - 9,5 - 7,5 - 7 - 6,5 - 6 - 5.

EPREUVE DE TRADUCTION

Le sujet de traduction comprenait une version, un thème et deux questions de faits de langue. Les notes de traduction (CAFEP-CAPES) se sont échelonnées de de 3/20 à 12/20. 3/20 - 5/20 – 5/20 - 6,5/20 – 7/20 – 8/20 – 9/20 – 11/20 – 12/20.

EPREUVE À OPTIONS

LETTRES MODERNES

Notes attribuées : 7,5/20 ; 05/20.

ESPAGNOL

Notes attribuées : 13/20 ; 10,5/20 ; 8,5/20 ; 6/20.

ANGLAIS

Notes attribuées : 12/20 ; 10,5/20.

Analyse des épreuves écrites

EPREUVE EN LANGUE BASQUE

COMPOSITION

Lors de cette session du CAPES 2020, neuf candidats ont composé pour l'épreuve écrite en langue basque. Les notes s'échelonnent ainsi : 12 - 10,5 - 10 - 9,5 - 7,5 - 7 - 6,5 - 6 - 5.

L'épreuve en langue basque était composée d'une première partie littéraire notée 12/20 et d'une traduction notée sur 8/20.

L'épreuve littéraire se présentait sous la forme d'une composition sur dossier. Les candidats ont travaillé sur un corpus constitué de trois extraits d'œuvres littéraires. Le premier texte littéraire était tiré d'une œuvre qui figurait au programme de l'année, *Leturiaren egunkari ezkutua* (1957) de Txillardegui. Le deuxième extrait provenait d'un ouvrage publié en 2000 par Harkaitz Cano, *Piano gainean gosaltzen*. Le troisième texte était issu du livre de souvenirs écrit par Mattin Etxamendi, *Urruneko mendebalean artzain* (2012).

Les axes des programmes de collège et lycée qui étaient proposés pour cette session 2020 étaient les suivants :

Thème (programmes de collège) : L'imaginaire

Axes (programmes de lycée) :

- « Vivre entre générations », axe de la thématique « L'art du vivre ensemble ».
- « Sports et société », axe de la thématique « L'art du vivre ensemble ».
- « Identités et échanges », axe de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvements »
- « Territoire et mémoire », axe de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvements ».

À l'intention des futurs candidats, il faut rappeler qu'il ne suffit pas dans cet exercice particulier qu'est la composition sur dossier de proposer une étude littéraire de chacun des textes. Une lecture critique de l'ensemble du dossier est attendue. À cet égard, le candidat doit utiliser au plan conceptuel comme méthodologique un ou deux axes d'étude proposés pour l'année. Ces axes problématiques sont des thématiques qui structurent les programmes de l'enseignement secondaire. Ils peuvent fonctionner comme des entrées dans le sujet général et les extraits particuliers.

Il faut également rappeler que le jury fonde son évaluation des copies sur les quatre points suivants : compréhension du sujet, pertinence du traitement de ce sujet, composition du devoir et correction de la langue. Au cours de cette session 2020, la maîtrise de la langue n'a pas posé de problème particulier dans les copies corrigées. Cependant, il est important de souligner ce point à l'intention des candidats de la prochaine session : en tant que futurs enseignants, ils doivent montrer leur exigence et leurs compétences en la matière.

La composition du devoir constitue aussi un élément important dans la notation des copies. Les candidats doivent rédiger une introduction générale qui leur permet de situer les œuvres dans leur contexte historico-littéraire et de replacer le sujet dans le cadre du programme du concours comme dans celui des collèges et lycées. De même, comme pour tout exercice académique, il faut terminer par une conclusion en bonne et due forme qui permet au candidat de faire un bilan de son étude. Sans pour autant se transformer en dissertation (ce

qui conduirait le candidat à s'éloigner du corpus), la composition sur dossier doit présenter un compte rendu complet du dossier proposé mais aussi une analyse construite de son contenu. Cette étude doit être illustrée par des citations des divers extraits et par des références littéraires et culturelles issues du domaine basque comme d'autres aires culturelles.

Dès que le candidat a connaissance du corpus sur lequel il est invité à travailler, il se doit de procéder à une analyse fine des documents proposés, textes ou illustrations iconographiques. Pour cette session 2020, il était intéressant de partir du thème général qui apparaissait dès la première lecture. Dans les trois textes, il s'agissait de la réalisation d'un projet d'éloignement temporaire, d'exil ou d'émigration. L'énonciation autobiographique constituait également un axe transversal puisque, dans chaque texte, le narrateur s'exprime à la première personne et utilise les nombreux ressorts linguistiques et littéraires susceptibles de poser un débat psychologique intérieur. Enfin, un troisième point de convergence entre les trois documents était facile à mettre en lumière : d'origine basque, chaque narrateur s'applique à échapper aux conditionnements socioculturels qui pèsent sur lui et cela, à des époques et dans des contextes culturels fort différents.

Le premier extrait de *Leturiaren egunkari ezkutua* (1957) était facile à situer à la fois aux plans historique comme culturel pour un candidat qui avait bien préparé son concours à partir du programme de la session 2020 dans la mesure où cette œuvre de Txillardegi y figurait. Fervent admirateur des représentants de l'Existentialisme français de l'immédiate après-guerre, Albert Camus et Jean-Paul Sartre notamment, Txillardegi a placé son héros Joseba Leturia face à un dilemme philosophique représentatif de ce courant de pensée : exercer sa liberté pour exister et se réaliser en tant qu'individu au prix du renoncement à la vie qu'il menait dans sa ville d'origine, Alzurain. Il se tourne alors vers Paris et son univers cosmopolite, ville-phare de l'Existentialisme et de l'Europe intellectuelle au milieu du XXe siècle. Le rapport à l'écriture autobiographique tient ici au fait que ce roman considéré comme un tournant dans l'histoire de la littérature basque contemporaine reprend le thème connu du journal secret d'un individu (Joseba Leturia), dévoilé et publié par son découvreur.

C'est vers New-York, la nouvelle métropole universelle de la fin du XXe siècle que se tourne pour sa part Harkaitz Cano. *Piano gainean gosaltzen* (2000) est une adaptation du journal tenu par l'écrivain basque lors de son séjour à New-York. Dans le domaine des écritures autobiographiques, cet ouvrage se présente comme le journal littéraire d'un jeune auteur qui cherche sa voie de création. Envoyé à New-York par le quotidien basque *Egunkaria* pour y préparer une série de chroniques, Harkaitz Cano profite de ce séjour pour y commencer un roman (*Pasaia blues*, 1999) et pour expérimenter, loin de son univers familial et en toute liberté, la vie d'écrivain vers laquelle il se sent attiré.

Dans son livre de souvenirs, *Urruneko mendebalean artzain* (2012), Mattin Etxamendi –qu'il ne s'agissait pas de confondre avec son frère aîné Eñaut, auteur de nombreux romans et récits – reprend en apparence un thème familier dans la culture basque du XXe siècle, l'émigration des Basques vers l'Amérique et, en l'occurrence, l'ouest des États-Unis. Cependant, ce thème est ici traité du point de vue de l'émancipation d'un individu et non pas selon le postulat habituel de la participation d'un émigrant à une aventure collective. Certes, l'auteur donne toute sa place à l'imaginaire de l'émigration mais dévoile aussi son envers, notamment la douleur et l'inquiétude qui font pleinement partie de la dimension individuelle de l'aventure. Dans un cadre littéraire bien connu où le point de vue individuel s'efface habituellement au profit de la vision communautaire, la reconstruction d'un parcours de vie à partir des espérances du jeune homme plongé dans son projet de départ permettent à Mattin Etxamendi de revisiter un thème de la culture basque un peu délaissé aujourd'hui.

La première partie du devoir pouvait être consacrée à la description et à l'analyse croisée des trois documents. La prise en compte par les candidats des deux paramètres d'évaluation (description et analyse des

documents) liés à la compréhension du corpus est essentielle à la réussite du devoir. En l'occurrence, il ne s'agissait pas d'en rester à une simple description –même très détaillée– des trois textes proposés. Il convenait d'en proposer une analyse à la lumière d'une problématique bien posée et clairement définie. Comme indiqué plus haut, dans les trois textes nous sommes en présence de trois jeunes gens au moment où ils prennent la décision de quitter leur univers familier pour se tourner vers une destination inconnue qui les attire, les dépasse et les inquiète. Pourquoi partir et laisser les siens et son lieu de naissance derrière soi ? Pour quelles découvertes, pour quelle réalisation de soi et au prix de quels renoncements et de quels sacrifices ?

Dans les trois cas, c'est donc bien le processus d'individuation qui est intéressant et qu'il s'agit d'analyser **dans une deuxième partie du devoir**. L'énonciation autobiographique et la mise en scène du débat intérieur qui, tout en variant d'un extrait à l'autre, constituaient l'axe littéraire du corpus et pouvaient servir ici de point d'appui méthodologique à la discussion propre à ce type de composition sur documents. Ainsi à partir de cette entrée, l'étude des trois extraits proposés étant achevée, il convenait pour les candidats de présenter une analyse transversale du corpus par l'intermédiaire d'un ou de deux axes des programmes des collèges et lycées, axes qui pouvaient donner matière à une problématique proprement opératoire. Bien évidemment, lorsque le candidat reprend l'une des notions proposées par ces programmes, il doit en donner une définition appliquée au corpus et il lui faut donc justifier son choix.

À l'exclusion de « Sports et société », le thème du collège centré sur l'Imaginaire comme les autres axes du programme de lycée pouvaient convenir à ce corpus. Dès lors que le choix est effectué, le candidat se doit d'être cohérent avec lui-même et ne doit pas changer d'axe en cours de devoir – comme c'est arrivé au cours de cette session – car cela montre que la phase d'étude du dossier et son analyse n'ont pas été suffisamment approfondies.

Le point commun de ces trois textes est celui d'un projet d'exil ou d'émigration qui correspond à une aspiration profonde à la réalisation de soi. Ce processus d'individuation qui traverse les trois extraits littéraires peut se décliner selon la question des générations ou être analysé dans le cadre de l'Imaginaire culturel partagé à travers le déplacement des modalités du rêve « américain » par exemple en fonction des périodes évoquées. Il peut aussi s'incarner dans l'axe du lycée intitulé « Identités et échanges » qui permet aussi d'intégrer le thème de la ville cosmopolite (Paris – New-York), essentiel dans les deux premiers extraits du corpus.

Il était donc possible d'établir un parallèle avec le sujet de civilisation de la session précédente, à savoir, l'émigration des Basques vers l'Amérique du Sud au XIXe siècle. Cependant, il était très réducteur de ramener le sujet 2020 dans son ensemble et, plus particulièrement, la deuxième partie du devoir à une discussion sur l'émigration basque traditionnelle ou à un débat sur l'évolution de l'identité basque comme cela a été le cas dans certaines copies. Compte tenu des diverses références littéraires, philosophiques et culturelles figurant dans les trois extraits comme du mouvement vers l'extérieur qui structurait les trois textes, il était indispensable pour les candidats de dépasser la culture basque d'origine des auteurs. D'une manière ou d'une autre, dans leur deuxième partie, il leur fallait débattre de la nécessité – avérée ou pas – d'une prise de distance du narrateur (narrateur-auteur dans les deux derniers cas) avec son milieu en vue de la réalisation de soi, loin de son lieu de naissance ou de son univers habituel.

Compte tenu du fait que les narrateurs, saisis dans les trois textes au moment de prendre la décision du départ, sont effectivement partis vers la destination prévue (Paris, New-York, l'Ouest des Etats-Unis), il était possible de suivre plusieurs pistes dans **une troisième partie**. Bien sûr, le contenu de cette dernière partie est pleinement lié au choix de l'axe issu des programmes de collèges et lycées. Les thèmes « Territoire et mémoire » comme « Identités et échanges » pouvaient servir de supports à plusieurs développements distincts.

Il était par exemple possible de proposer un parcours diachronique à travers les trois extraits fournis par le corpus afin de suivre les « identités et les échanges » tels qu'ils ont structuré la création littéraire en langue basque au cours du XXe siècle : Txillardegi admirateur de Camus et de Sartre envoie son héros dans le Paris des années d'après-guerre et ouvre le roman en langue basque aux influences universelles et, notamment, à l'Existentialisme ; Harkaitz Cano se plonge dans New-York, mégapole de la modernité perçue à travers le cosmopolitisme désenchanté de Constantin Cavafis, le poète d'Alexandrie ; Mattin Etxamendi revisite le thème du berger basque attiré par l'Amérique à travers l'écriture de souvenirs marqués par la problématique du destin personnel et du questionnement sur la place de chacun dans une société basque des années soixante qui n'encourage pas la confiance et l'émergence de l'intimité. Trois versions du départ vers un ailleurs porteur d'espoirs personnels qui permettent d'effectuer un parcours littéraire dans la création en langue basque de la deuxième moitié du XXe siècle.

En suivant la même analyse diachronique et l'associant à la notion « d'Imaginaire », le thème « Vivre entre générations » pouvait aussi donner lieu à une réflexion sur la cohabitation de plusieurs imaginaires au sein d'une même société en fonction des différentes générations qui la constituent. L'exil volontaire de l'intellectuel-créateur représenté par Harkaitz Cano n'a pas grand-chose à voir avec la fuite de Joseba Leturia, personnage de roman en pleine crise existentielle nourrie d'Existentialisme, pas plus qu'elle ne ressemble à l'exil politique forcé de Txillardegi, l'auteur du roman ou à l'émigration économique consentie de Mattin Etxamendi. Trois générations, trois imaginaires différents, tous trois représentatifs d'états différents de la société basque mais qui, entre 1960 et 2000 ont coexisté au sein de la même culture.

Enfin, dans **une conclusion** – toujours nécessaire mais éventuellement assez brève – il est important de revenir sur le sens donné à ce corpus en le mettant en rapport avec l'intention affichée au début du devoir. Il ne s'agit pas là simplement de prendre poliment congé de son lecteur mais bien d'affirmer la lecture personnalisée d'un corpus, une interprétation qui sera forcément différente d'une copie à l'autre et dont l'intérêt reposera sur la cohérence de la démarche d'ensemble.

En vue l'épreuve de la prochaine session du CAPES, le jury recommande vivement aux candidats de s'entraîner de manière régulière et rigoureuse à l'exercice de la composition, pour apprendre à gérer au mieux le temps imparti, et pour affiner leur esprit d'analyse (analyse du sujet, analyse des documents proposés). Le jury conseille également aux candidats de se forger, tout au long de leur préparation, une solide culture littéraire et sociologique du domaine basque bien sûr, mais avec une large ouverture vers d'autres domaines aussi.

TRADUCTION

Le jury rappelle que l'épreuve de composition et traduction se compose d'une sous-épreuve de traduction organisée comme suit : « au choix du jury, une traduction en français d'un texte en langue régionale et/ou une traduction en langue régionale d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre ».

Lors de cette session singulière, pour l'ensemble de la traduction, les notes allant de 3/20 à 12/20 se sont échelonnées comme suit : 3 ; 5 ; 6,5 ; 7 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12.

Le jury a porté une attention particulière aux compétences linguistiques des candidats en langue basque, dans la compréhension du texte d'Oxobi en version comme en thème, dans la traduction en basque du texte de Marguerite Yourcenar.

Pour la correction des copies, le jury a appliqué le système des points-fautes qui propose une hiérarchisation des erreurs relevées dans les copies : orthographe lexicale et grammaticale, sur-traductions et sous-traductions, non-respect des temps verbaux, hyperonymes, faux-sens, contre-sens, non-sens, calques syntaxiques et lexicaux, barbarismes et solécismes, contresens de structure, etc. Les candidats n'ayant pas traduit les titres des œuvres littéraires desquels proviennent les extraits ont été pénalisés. L'omission d'un mot ou d'un segment est une faute lourdement sanctionnée puisque les candidats ne prennent pas le risque de proposer une traduction (manque de temps, oubli, négligence, crainte de faire un contre-sens, etc.).

1. Version

Présentation du texte de version

Le texte proposé cette année était un texte de Jules Moulier *Oxobi* (1888-1958), auteur bien connu pour son œuvre essentiellement poétique. Maître des fables, il a également produit des textes en prose. Académicien de la langue basque, collaborateur dans l'hebdomadaire conservateur *Eskualduna*, il a été l'un des initiateurs de la revue *Gure herria*. Dans son ouvrage *Oxobiren lan orhoitgarri zonbait* publié en 1966, il a écrit une biographie de son ami improvisateur Oxalde. Ses textes ont été d'abord publiés dans les périodiques avant une édition sous forme d'ouvrage.

Le texte ne présentait pas de difficulté particulière, si ce n'est la présence d'un lexique spécifique à la culture populaire basque ou quelques structures syntaxiques propres au dialecte navarro-labourdin littéraire.

Remarques du jury à partir des copies des candidats

Orthographe

Le jury a déploré de nombreuses fautes d'orthographe non recevables dans des copies de niveau CAPES: absence de consonnes doubles : *méconus, *grifonant, accentuation fautive *môle, *succés, *procés, *poète, orthographe lexicale défailante *procé, *chanssons, *excellent, *hereusement, etc. Si le jury peut se permettre d'être indulgent sur certaines d'entre elles, les considérant comme un manque de vigilance, d'autres

semblent en revanche difficilement acceptables. L'épreuve de version est à la fois un exercice permettant d'évaluer le degré de compréhension du texte en basque, et le niveau de correction orthographique en langue française, largement pris en compte par les évaluateurs. La maîtrise de la langue française est indispensable pour les futurs enseignants de basque.

Les noms de villages *Baigorri* et *Maule* en basque ne peuvent être que Saint-Etienne-de-Baïgorry et Mauléon en français. Ils ont donné lieu à toutes sortes de propositions, omettant les tirets *Saint Etienne de Baigorry, le i tréma *Baigorry, une absence d'accent, *Mauleon, etc. En outre, le jury ne cesse de rappeler dans les précédents rapports que les noms de peuples exigent une majuscule en basque, distinctement des adjectifs qualificatifs. Dans les copies, des erreurs grossières telles que *le Pays-Basque, ou *les basques ont été fermement sanctionnées.

La traduction des noms de personnes a suscité quelques difficultés. Il convenait de proposer Antoine D'Abbadie, avec un redoublement de consonne au lieu de *Antton Abadia ou *Antton Abadie. Le choix de conserver la version basque *Antonio Abadia n'est pas pertinent dans un texte en langue française. En revanche, il fallait conserver Oxalde.

Grammaire

En grammaire et syntaxe française, de nombreuses erreurs sont à souligner, certaines d'entre elles étant fortement préjudiciables dans des copies du CAPES de basque.

L'absence d'accord pluriel des participes passé et adjectifs qui peut s'expliquer par des étourderies, une relecture bien trop rapide ou une méconnaissance des règles grammaticales de base en français est une grave erreur grammaticale. Les erreurs d'accord du participe passé *les travaux ne se sont pas perdu, *on n'aimait pas les sujets imposé ou d'accord pluriel de l'adjectif * quelques œuvres mémorable, etc. ne sont pas recevables.

L'orthographe grammaticale défaillante a mis en évidence des erreurs grossières : confusion entre la préposition « à » et l'auxiliaire avoir conjugué à la 3^{ème} personne du présent de l'indicatif, *jusqu'a, méconnaissance des temps verbaux entraînant la confusion entre participe passé, passé simple, et subjonctif imparfait, * il n'a pas eût, *un homme est apparut. Ces erreurs qui souhaitons-le, proviennent d'un manque de vigilance, seraient facilement évitables en prenant le temps nécessaire pour la relecture de la copie. Sinon, le jury ne peut qu'inciter les candidats à une consultation d'ouvrages tels que le Bescherelle, même à ce niveau.

Les calques syntaxiques sont présents dans les copies des candidats qui font le choix d'une traduction proche du texte source, et proposent des traductions littérales inadaptées ou grammaticalement fautives. Pour traduire *Ez ahal zen ordu arte ixilik egona*, le calque *N'était -il pas resté silencieux jusqu'alors est incorrect en français.

Le jury a noté des redondances *imposé sous l'imposition, *petit livret, qui seraient facilement évitables au moyen d'une relecture indispensable.

Les temps verbaux et leur traduction en français sont sources de nombreuses confusions. Les candidats doivent connaître les équivalences des temps verbaux en basque et en français, temps simples et composés.

L'incompréhension de la proposition *Jaunen manuzko suietak josirik zaukan* a entraîné des traductions fautives (voir questions de faits de langue).

La traduction de la proposition énumérative apposée *agortzen zitzaion gogoa, ilhuntzen begia, motheltzen mihia* caractérisée par une ellipse de l'auxiliaire verbal demandait l'insertion des possessifs en français « son esprit se tarissait, son regard s'assombrissait, sa langue bredouillait ».

Lexique

Le jury rappelle que l'exercice de version requiert une connaissance étendue et précise du vocabulaire basque, pour appréhender une fine compréhension du texte source. Ainsi, le relevé systématique du vocabulaire inconnu lorsqu'on lit des œuvres de littérature basque est une voie d'accès à une meilleure maîtrise du lexique.

Le champ lexical de l'improvisation versifiée a causé des difficultés de traduction : *bertsulari* et *bertsu* doivent être traduits en français. Ainsi, certaines copies ont souhaité préciser différents aspects liés à cette pratique, traduisant *bertsulari* par « chanteur de vers improvisés rimés et strophés en basque », *bertsu* par « joutes oratoires chantées et improvisées », tournures sémantiquement pertinentes mais pénalisantes d'un point de vue stylistique. Le jury a valorisé les variantes plus brèves telles que « improvisateur ».

Le diminutif exprimé avec la palatalisation affective du suffixe *-ño* dans *liburuño* pouvait être rendu en français à l'aide du même procédé dérivatif, « livret » ou à l'aide d'un qualifiant qui se rapporte au nom, « petit livre », la proposition « petit livret » étant redondante.

Tobera se traduit par charivari en français et ne peut être exprimé par *carnaval, trop général et imprécis. Le substantif *euskaltzale* a été traduit par « bascophone » ou « basquisant » incorrects d'un point de vue sémantique.

De nombreux contresens ont été relevés dans les copies : le verbe *eskuratu* qui dans le contexte signifie « acquérir » ne pouvait être rendu par « mettre la main sur » ; le nom *gogo* a été traduit par « envie » dans plusieurs copies, signifiant ici « esprit » ; *moteldu* signifie « bégayer, bredouiller » et ne peut être traduit par « délié » ou « bien pendue ».

Proposition de corrigé de la version

Dans ce corrigé, le jury propose des variantes pour la traduction de certains mots ou segments entre parenthèses, mais les candidats savent que le concours exige de faire des choix de traduction.

L'improvisateur de vers Oxalde avait un immense succès (succès considérable). Au Pays basque, en quarante ans, de Saint-Etienne-de-Baïgorry à Mauléon, il n'y a pas eu de fête de village, charivari, mariage, partie de pelote, réunion illustre (notable), sans l'improvisateur Oxalde. [...]

Oxalde avait plus de quarante ans, lorsqu'il interpréta les chansons que nous publions dans ce livret. Il n'était probablement pas resté silencieux (muet) jusque-là. Mais, après cent ans, allez donc (je vous mets au défi d'aller) à la recherche de nos vers improvisés que les papiers n'ont pas conservé. Heureusement que le Pays basque a depuis toujours été prospère (riche) en chanteurs, et heureusement que quelques jeunes du village couchèrent sur papier, les vers improvisés appris par cœur, griffonnés (gribouillés) tant bien que mal au troquet ou ailleurs. Heureusement qu'est advenu un homme (qu'un homme est intervenu), un bascophile qui aimait vraiment le Pays basque et les Basques : Antoine D'Abbadie ; de grâce, les travaux des improvisateurs de l'époque publiés par ce monsieur ne se sont pas tous perdus.

S'il n'y eût (Sans un) Antoine D'Abbadie, aujourd'hui nous n'eûmes pas acquis ne serait-ce que le quart des chansons que nous avons du feu (défunt) Oxalde. Pour lors, comme (étant donné que) les improvisateurs n'avaient que quelques concours, la plupart de ceux que nous publions sont des strophes créées à l'occasion d'une récompense (prime). Des strophes de l'ombre donc. Pour les improvisateurs d'autrefois, comme pour

ceux d'aujourd'hui, un « sujet » contraignant choisi par messieurs les juges, qu'on le veuille ou non. Oxalde se trouvait en difficulté lorsqu'il était sous le joug (la contrainte). Son esprit se tarissait, son regard s'assombrissant, sa langue bégayait (bredouillait) ; le thème imposé par ces messieurs le paralysait (maintenait paralysé); depuis lors, il n'était plus alors le baladin (plaisantin) spontané (naturel), ce blagueur (farceur) exceptionnel (inégalable, incomparable) des bistrots, des charivaris.

Oxobi, *Quelques travaux mémorables d'Oxobi*, 19662. **Thème**

2. Thème

Présentation du texte

Le texte est un extrait des *Mémoires d'Hadrien* roman historique de l'écrivaine française Marguerite Yourcenar, publié en 1951, sous la forme d'une longue lettre d'un empereur vieillissant à son petit-fils adoptif de 17 ans, son éventuel successeur Marc Aurèle. L'empereur médite, rappelant à sa mémoire ses triomphes militaires, son amour de la poésie et de la musique, sa philosophie, et sa passion pour son favori, le jeune Bithynien Antinoüs.

Remarques du jury à partir des copies des candidats

Lexique

Le jury a noté que le lexique spécifique bien souvent fait défaut aux candidats qui se contentent d'hyperonymes, d'un lexique généralisé ou d'approximations pour rendre compte du texte français en basque. La méconnaissance d'un mot ne pose pas problème en soi, mais le manque de rigueur est dommageable. Ainsi, la traduction de « long voyage » par *bidaia handi* met en évidence ce manque de rigueur dans la réalisation de l'exercice.

Dans « Mon cher Marc », « cher » se traduit par *maite*, *agurgarri* signifiant honorable, respectable. « A jeun » se traduit par *barurik* au lieu de **jan gabe*. Le verbe pronominal « se dépouiller » qui signifie « enlever ce qui couvre » pouvait être traduit tout simplement par *kendu* ; le jury a sanctionné le barbarisme **liberatu*. Le « manteau », à ne pas confondre avec le « paletot » peut se traduire *beroki*, alors que la « tunique », vêtement qui recouvre le haut du buste se dit très exactement *soingaineko* en basque ; le jury a également accepté *soineko*. *Arropa* qui signifie « robe » ou « vêtement » selon le contexte n'était pas adapté.

La traduction du verbe « épargner » qui signifie « éviter » dans le texte a entraîné des difficultés, tant dans le choix lexical du verbe en basque que dans la construction grammaticale privilégiée (voir ci-après). L'adjectif « désagréable » ne peut être **desadagrabable* ni **deseroso* ; on pouvait le traduire par *gozakaitz*, *hügüngarri* en souletin, *desatsegin* ou *ezatsegin*. « Indication » est *erakuspen* ou *oharpen* en basque, au lieu du plus prescriptif *agindu* qui signifie « commandement ». « Alarmé » se traduit par *asaldata* mais le jury a également accepté *izitu*, *ikaratu* ; l'emprunt **inkietatu* a été sanctionné. « Blâme » au sens de « réprobation » pouvait se traduire par *gaitzespen*.

Pour traduire le substantif « absence » en basque, on pouvait proposer *ez hor izate* ou une forme conjuguée. « Monstre » se dit en basque *munstro* ou *mamu*, *pizti* étant fautif. L'adjectif « sournois » est *maltzur*, *azpikari* et peut également être rendu par la figure du renard *azeri*. *Bihurri* qui signifie « indocile » n'a pas été validé par le jury.

Il fallait traduire le verbe « dévorer » à prendre au sens figuré de « anéantir, dilapider » par *suntsitu* selon le contexte, mais *irentsi* a été admis. « Soir » se traduit par *arta* en basque ; le jury ne peut valider **sendagai* qui signifie *médicament*, un faux-sens dans le même champ sémantique, ou des propositions farfelues comme *zainketa*. « Marchander » qui a donné lieu à toutes sortes de traductions fautives *eskaini* ou des barbarismes **tratukatu* se dit *tratu egin* en basque.

Orthographe

Le jury rappelle que la connaissance des règles orthographiques de l'Académie de la langue basque est de rigueur pour cette épreuve. Lors du concours du CAPES, le jury est attentif aux différentes formes orthographiées rencontrées dans les copies des candidats. Ainsi, l'orthographe grammaticale unifiée des auxiliaires verbaux est de rigueur, le jury n'a donc pas valorisé par exemple les formes dialectalisées présentes dans certaines copies : **niz*, **dutala*, choix opérés certainement délibérément par les candidats pour ainsi donner une couleur dialectale à leur traduction.

De même, les démonstratifs doivent être correctement orthographiés en basque unifié ; le jury a sanctionné la forme navarro-labourdine **huntan*, qui s'écrit *honetan* en basque unifié. L'orthographe grammaticale de la déclinaison instrumentale plurielle est *lasterrez* au lieu **lasterretaz* selon les règles de l'Académie de la langue basque, le morphème pluriel *-eta-* étant dialectal. La distinction orthographique des affriquées n'est pas bien maîtrisée par certains candidats **atsiki*.

Concernant les noms de personnes, le nom propre Hermogène n'a pas toujours été traduit, or nous rappelons que l'orthographe basque ne possède pas d'accent. La proposition **Ermogeno* qui consistait à supprimer la lettre h à l'initiale est loin d'être pertinente, de même que l'ajout des guillemets dans le texte en basque. De même, le prénom Marc qui a été maintenu dans son orthographe française méritait d'être transcrit Marko et éviter le *-c* final inexistant dans l'orthographe moderne basque.

Certains candidats ont omis le *-a* organique dans *bidaia*, d'autres ont orthographié le verbe **kondatu* comme dans la tradition navarro-labourdine au lieu de *kontatu* en basque unifié.

Grammaire

Dans « pour les premières heures de la matinée », il est important de conserver cette notion de temporalité présente en français, dans la traduction en basque : *goizeko lehen orenetarako*. Les candidats doivent veiller à respecter les temps verbaux lors de la traduction en français. Pour traduire le plus-que-parfait « nous avons pris », le basque distingue le “perfectif” et le “parfait” en ajoute le suffixe *-a* au participe passé *hartua genuen* pour le parfait.

Le segment « Je t'épargne des détails qui te seraient aussi désagréables qu'à moi-même », a entraîné de nombreuses difficultés et des conjugaisons fautives. Une conjugaison à trois actants **saihesten dizkizut* était dans tous les cas un calque syntaxique incorrect, d'autant qu'il s'agit de la 2^{ème} personne du singulier *hi* qu'on ne peut traduire en basque par *zu*. La traduction du verbe être au conditionnel français « te seraient » doit en basque en revanche avoir une conjugaison comprenant la marque du bénéficiaire à la 2^{ème} personne, sans oublier le morphème modal.

Lorsqu'on traduit les démonstratifs français, comme il en existe trois en basque (valeur de proche, intermédiaire et lointain) se pose la question du choix. « Ce matin » se traduit naturellement *goizean*, sans

démonstratif mais le jury a accepté *goiz honetan* ; pour « ce fidèle compagnon » le jury a privilégié le démonstratif intermédiaire *hori*. Pour « cet ami plus sûr », il convenait d'ajouter une relative *segurrago den lagun hori* permettant l'insertion du comparatif. L'ellipse verbale du texte de Yourcenar « Il est difficile...et difficile aussi » devait être reproduit en basque, d'autant qu'en basque, l'élision du verbe est un procédé courant.

Proposition de correction du thème

Marko maitea,

Goizean jautsi naiz Hermogeno medikuaren (sendagilearen) etxerat, Asian egin bidaia aski luze baten ondotik sartu berria baita. Etsamina barur egitekoa (egin behar) zen: goizeko lehen orenetarako hartua genuen hitzordua. Ohe batean etzan naiz berokia eta soingainekoa kendu ondoan (berokiaz eta soingainekoaz gabetu ondoan). Ez dizkiat aipatzen nihauri bezain gozakaitzak litzaizkiakeen xehetasunak, eta adinean aitzina doan gizon baten gorputzaren deskribapena [...]. Soilik (Besterik gabe) erran dezagun Hermogenoren argibideen arabera ez tul egin, hatsa hartu eta atxiki dudala, hau (medikua) gaitzaren aitzinamendu hain lasterrez nahi ez izanik ere asaldaturik, eta falta zelarik artatu nauen lollas gazteari hauek leporatzeko prest (gaztearen bizkar ezartzeko prest). Neke da enperadore gelditzea mediku baten ondoan, eta neke ere gizaki nolokotasunaren atxikitzea [...]. Goizean, ideia jin zait lehen aldiko, ene gorputza, lagun leiala, ene arima baino ezagunago zaidan segurago den adiskide hori, azkenean bere nagusia irentsiko duen mamu maltzur bat baizik ez dela. Bakea... Ene gorputza maite dut; ontsa baliatu dut (ontsa baliagarri izan zait), eta edozein gisaz, beharrezkoak zaizkion artez ez dut tratu egiten.

Marguerite Yourcenar, *Hadrienen memoriaok*, 1951

3. Questions de faits de langue

Le jury demande aux candidats d'accorder une attention particulière à cet exercice. Il s'agit d'abord pour eux d'identifier la nature et la fonction des unités linguistiques soulignées, puis de proposer une description du fonctionnement linguistique de l'unité en question, en langue source, et en langue cible, et de justifier les choix de traduction effectués.

Les questions de faits de langue ont quelque peu déstabilisé les candidats. Les segments soulignés permettent l'explicitation du processus traductologique utilisé en traduction. La première question portait sur une proposition dont le sens est resté opaque pour les candidats. Son analyse grammaticale permet de soulever plusieurs points de grammaire : la conjugaison du verbe synthétique en basque, le complément du nom en basque et en français, etc. La deuxième question abordait également plusieurs aspects de la grammaire basque et française : les propositions relatives, les comparatives, la réflexivité, les pronoms personnels d'intensité en basque, etc.

jaunen manuzko suietak josirik zaukan.

La présence de deux verbes (*josirik* et *zaukan*) signale que nous avons affaire à une proposition complexe. Le verbe principal est celui qui a une forme finie : le verbe copule transitif (*eduki*) conjugué à la troisième personne du singulier au passé *zaukan*. Le verbe enchâssé *josirik* est un participe parfait adverbial ou partitif comportant le participe du verbe transitif *josi* 'coudre' + le suffixe adverbial/partitif *-rik*. Il n'y a toutefois qu'un seul groupe nominal : *jaunen manuzko suietak* (articulé autour du nom commun *suiet* + déterminant pluriel

-a), ce qui implique que certains arguments des deux prédicats sont implicites. Déterminer quels sont les arguments de chaque prédicat soulève donc ici une difficulté.

Le groupe nominal, suffixé en *-ak*, pourrait être le sujet décliné à l'ergatif singulier du verbe *josi* ou *eduki*, ou l'objet décliné à l'absolutif pluriel du verbe enchâssé *josirik*. Mais une bonne compréhension du contexte permet de voir que la traduction littérale du verbe *josi* par « coudre » en français n'est pas recevable ici, et que ce verbe est utilisé dans son sens figuré « fixé, cloué ». Ensuite, en dialecte navarro-labourdin, le verbe *eduki* prend la signification de « maintenir, garder », qui permet de comprendre que Oxalde est le référent de l'objet implicite de chacun des deux verbes : il est maintenu dans un état de paralysie par le sujet imposé par les juges. C'est pourquoi nous proposons la traduction « le sujet imposé par les messieurs le paralysait ».

Je t'épargne des détails qui te seraient aussi désagréables qu'à moi-même

Nous avons ici une proposition subordonnée relative introduite par le pronom relatif sujet *qui*, dont l'antécédent est le complément d'objet direct de la proposition principale *des détails*. La relative enchâsse à son tour une proposition comparative d'égalité, introduite par *que* et annoncée par le corrélatif *aussi*, et dont le verbe est elliptique (*aussi désagréables qu'ils ne le sont à moi-même*). La difficulté pour la traduction au basque vient ici du double enchâssement, à rendre dans une langue à ordre très différent (par exemple, en basque la relative précède l'antécédent ; il n'y a pas de pronom relatif mais un suffixe complémenteur *-en*, etc.), et de la nature plus restrictive de la relativisation dans cette langue.

Ici ces restrictions n'empêchent toutefois pas de maintenir une structure très similaire. Le suffixe *-en* s'attache au verbe de la proposition relative, qui précède le nom *xehetasunak*. Le verbe de la proposition comparative est élidé (ainsi que le suffixe *-en* qui s'y attache), et *aussi* est traduit par *bezain*, où sont fusionnés les morphèmes de comparaison et de degré. Le verbe *seraient* est rendu par le verbe intransitif *izan* conjugué à la forme bi-actante, ayant pour sujet la 3^{ème} personne du pluriel et pour bénéficiaire la 2^{ème} personne du pluriel. S'agissant de l'apodose d'un conditionnel présent, le verbe auxiliaire prend le préfixe *-* et le suffixe *-ke*. Le pronom réfléchi à la 1^{ère} personne *moi-même* est rendu en basque avec le pronom personnel d'intensité *nihaur* en dialecte oriental et *ni neu* en dialecte occidental. Ainsi, pour traduire le segment souligné, nous proposons « *Ez dizkiat aipatzen nihauri bezain gozakaitzak litzaizkiakeen xehetasunak* ».

EPREUVE À OPTIONS

Lettres modernes

Deux candidats ont composé sur le sujet de l'option "français". Les notes attribuées vont de 7,5/20 à 5/20.

Pour un corrigé exhaustif du sujet de la session 2020, nous renvoyons à celui que propose le jury du CAPES de Lettres Modernes puisque les étudiants de l'épreuve de dissertation composaient sur le même sujet. Nous invitons aussi les candidats à lire le rapport de jury de 2018 du CAPES de Langue Basque, où sont rappelées les principales attentes des correcteurs, notamment en ce qui concerne la correction de la langue.

La citation de Pierre Michon proposée pour cette session ne posait pas de problèmes de compréhension. Pourtant, le jury a pu constater que, faute d'une analyse rigoureuse, les enjeux de ce sujet n'ont pas été clairement perçus. Il importe de rendre compte des différents temps suivant lesquels la pensée de l'auteur se déploie. Pierre Michon soulignait dans un premier temps (oublié des candidats) son refus de la "table rase" qui peut correspondre aux postures d'avant-garde - pour mieux défendre ensuite un principe d'imitation qui se garde cependant d'être servile. L'analyse du sujet doit également s'attacher à repérer le sens en contexte de l'ensemble des mots du sujet et à déterminer les relations qui les unissent. Le terme d'"insulte" par exemple ne présentait pas sous la plume de Michon de connotation péjorative et, surtout, il ne devait pas être dissocié du "salut aux pères" : le principe d'imitation en littérature, selon Pierre Michon, repose sur cette ambivalence selon laquelle l'écrivain rend hommage à ses prédécesseurs en leur étant infidèle.

Le jury note par ailleurs dans les copies des candidats un manque de connaissances qui est évidemment préjudiciable pour le développement. Nous rappelons que les exemples, extraits du répertoire de la littérature française, doivent être variés (genres, siècles...), cités aussi précisément que possible et adossés à une analyse précise. Les candidats doivent également veiller à ne pas "plaquer" mécaniquement des éléments vus dans le cadre de la préparation au concours. La composition est un exercice de réflexion personnelle où les connaissances du candidat doivent être articulées à un sujet singulier. D'autre part, les connaissances d'histoire littéraire ainsi que les connaissances critiques des candidats font également défaut. Les candidats auraient pu évoquer, comme y engageait Michon ("Nous imitons, oui, comme on l'a fait depuis le début"), la tradition littéraire de l'imitation à partir de la Renaissance (et citer par exemple La Fontaine: "mon imitation n'est point un esclavage"). Par ailleurs, la littérature critique (par exemple *Palimpsestes* de Gérard Genette) pouvait fournir des outils conceptuels utiles aux candidats : hypertextualité, intertextualité ("nous écrivons sur et avec la littérature universelle"). On regrettera également que les candidats utilisant les termes de "parodie" ou de "pastiche" ne prennent pas le temps de définir ces notions et de les situer par rapport au sujet.

Pour ce qui est de la méthode de la dissertation, d'un point de vue strictement formel, elle semble être plutôt maîtrisée par les candidats. Nous avons cependant pu constater que, dans une des copies, le sujet n'était pas cité en introduction.

Enfin, l'expression des candidats était, sinon soignée, du moins convenable dans son ensemble. On notera toutefois des erreurs récurrentes sur les participes passés (terminaisons et/ou accords) ainsi que des formulations maladroitement (par exemple : "Selon Pierre Michon, cette succession du patrimoine littéraire apparaît comme indéniable").

Pour terminer ce rapport, nous souhaitons adresser aux futurs candidats quelques conseils :

1° lire le plus grand nombre de “classiques” français pour se constituer la culture littéraire nécessaire à l'épreuve de composition. Le travail peut être complété en utilisant des manuels (par exemple, les manuels de français du lycée).

2° vérifier la connaissance des notions littéraires et la compléter en fonction des lacunes. Le candidat pourra ainsi s'appuyer sur : Jarrety M. (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Le Livre de Poche, 2018. Les manuels de premier cycle universitaire (par exemple, la collection Coursus chez Armand Colin) peuvent également être consultés avec profit.

3° s'entraîner régulièrement à analyser les sujets et à mobiliser ses connaissances en travaillant les sujets des années passées et en lisant les rapports de jury de LETTRES MODERNES.

Espagnol

Les remarques relatives à l'épreuve écrite de cette année sont spécifiquement destinées aux candidats du CAPES et CAFEP de basque et leur seront utiles dans la perspective de l'épreuve de la session 2021. Pour un corrigé complet de l'épreuve de la session 2020, les candidats doivent consulter le rapport du jury du CAPES d'espagnol 2020.

Les copies corrigées dans le cadre de l'épreuve de composition en langue espagnole ont montré des compétences rédactionnelles globalement satisfaisantes. Cependant, de nombreuses fautes de langue subsistent et sont à regretter. Outre les gallicismes fréquents et certaines fautes d'emploi du subjonctif ou des structures subordonnées de comparaison, par exemple, les normes d'accentuation sont à revoir entièrement par certains candidats.

Concernant la méthodologie de la composition, le jury constate, dans les copies les moins bien réussies, des difficultés dans la définition d'une problématique spécifique au dossier à traiter. En effet, il faut veiller à identifier un fil conducteur commun aux documents qui l'intègrent, en lien avec la thématique ou l'axe proposé dans la consigne. Une problématique pouvant être utilisée pour tout autre groupe de documents manque de précision et conduit à des plans peu satisfaisants.

Les analyses du texte littéraire, de l'article critique et du tableau sont globalement satisfaisantes. On peut néanmoins regretter un certain manque de culture artistique et littéraire dans certaines copies qui restent « collées » aux documents sans pouvoir les mettre en perspective, et une mobilisation insuffisante d'outils d'analyse iconographique, littéraire, textuelle précis, ce qui peut conduire à des paraphrases ou à des commentaires purement thématiques.

Anglais

L'épreuve d'anglais du Capes de Basque est commune au Capes d'Anglais, d'où sa difficulté pour des candidats non-spécialistes. L'énoncé de l'épreuve est très bref : « Compare and contrast the following texts ». Il est suivi de trois textes qui sont extraits de trois œuvres littéraires :

- _ le premier texte, référencé « Document A » est un extrait de *Frankenstein* (1818) de Mary Shelley
- _ le deuxième texte, référencé « Document B » est un extrait de *Strange case of Dr Jekyll and Mr Hyde* (1896) de Robert Louis Stevenson
- _ le troisième texte, référencé « Document C », est un extrait de *Oryx and Cake* (2003) de Margaret Atwood

Le point commun évident de ces trois documents est le thème du Monstre ou du Monstrueux abordé par les trois auteurs, mais les trois textes ont été écrits à des époques très différentes. Près d'un siècle sépare les deux premiers, et plus d'un siècle les deux derniers. Une anglaise, un écossais, une canadienne, de l'Angleterre victorienne au Canada du début du 21^{ème} siècle.

Toutefois, le but de l'épreuve est de comparer les trois textes en soulignant des thèmes transversaux, mais aussi de les contraster, en n'omettant pas de montrer leurs divergences. C'est donc un double mouvement critique qui doit être opéré par le candidat en évitant bien sûr de tomber dans un simple catalogue binaire des convergences et divergences.

La compréhension initiale des textes est fondamentale pour ne pas commettre des contresens, et on ne peut que conseiller aux candidats de lire au moins deux fois chaque document, non pas individuellement, mais les trois textes à la suite, pour commencer dès la deuxième lecture à souligner des segments de texte qui font écho à des thèmes abordés dans les autres textes. Cette phase de découverte des textes est très importante, et le candidat doit vraiment lire très attentivement pour ne pas s'engager sur des fausses pistes.

L'épreuve est donc difficile, et il est impossible d'être exhaustif dans le temps imparti, ce qui signifie que le candidat doit se concentrer sur une approche des textes ciblée et justifiée par l'écrit, qui est ici la seule validation de toute affirmation. Autrement dit, le candidat doit opérer des choix critiques qu'il doit être en mesure de justifier en s'appuyant sur l'écrit, donc les citations sont fondamentales. Elles doivent être multiples et extraites de façon équilibrée des trois textes, le candidat doit rester vigilant sur ce point. Toutefois, l'épreuve n'est pas non plus un catalogue de citations, le candidat doit les utiliser pour construire une argumentation raisonnée et personnelle.

Un écueil majeur de cette épreuve serait une tentative de « faire dire » au texte des éléments de signification qui en sont absents, dans un effort maladroit de faire émerger des éléments de convergence. Parfois, les candidats oublient le second verbe de l'énoncé « contrast », il s'agit aussi de souligner les divergences profondes entre les trois textes. Il est fondamental de « faire dialoguer » les textes entre eux, c'est-à-dire de les confronter dans un rapport dynamique sans trahir leurs identités respectives.

Enfin, l'exercice doit avoir une finalité, au-delà de la manipulation des textes, le candidat doit tenter de dégager une vision générale de cette confrontation littéraire et tenter dans la partie finale du devoir de dépasser cet exercice de comparaison pour prendre du recul par rapport aux textes et essayer de formuler un bilan personnel et original de ce travail.

Nous rappelons aux candidats qu'une correction précise de l'épreuve proposée est consultable dans le rapport de l'épreuve du Capes Externe d'Anglais publié chaque année.